

Salon de Provence, le 6 avril 2020

Bonjour à tous,

En cette période très particulière de confinement, si vous rencontrez des difficultés, je vous adresse différentes informations et liens utiles concernant la continuité de service des structures de proximité :

Dossier suivi par  
L'assistante sociale  
**Sarah LECLERS**

Collège J. Moulin  
Collège J. Bernard

**Accompagnement social :**

Toutes les Maisons Départementales de la Solidarité (MDS) assurent des accueils téléphoniques. De plus la MDS de Salon de Provence peut, en cas d'urgence ou de besoin d'aide alimentaire, proposer un accueil physique.

*La Maison Départementale de la Solidarité de Salon de Provence : 04 13 31 66 76.*

Également une permanence est assurée par le dispositif de PMI du département (protection maternelle infantile) pour les consultations de pédiatrie, les consultations femmes enceinte et la contraception.

*Standard PMI : 04 13 31 66 20* (dans les locaux de la MDS de Salon de Pce)

En cas de difficultés sociales et/ou financières, le CCAS (centre communal d'action sociale) reste un interlocuteur privilégié de proximité qui peut réorienter le public vers les structures adaptées (Maison de la Solidarité, secteur associatif). Tous les CCAS assurent une permanence d'accueil téléphonique.

*CCAS de Salon de Provence: 04 90 17 01 93.*

Je rappelle également les numéros d'appel d'urgence :

***Pour la protection de l'enfance*** : le 119 doit être composé si l'on est témoin, même auditif, même dans le doute, de violence sur enfant.

***Pour les violences conjugales*** : le 39 19

***Pour les violences intra familiales*** : envoi d'un SMS au 114, service gratuit 24h/24 qui permet une mise en relation avec les forces de l'ordre, pompier ou SAMU.

***Pour les situations de harcèlement scolaire :***

Le numéro académique : 04 42 91 75 00

Net écoute (***cyberharcèlement***) au 0800 200 000

*L'assistante sociale scolaire de l'établissement Mme LECLERS Sarah reste mobilisable par l'intermédiaire de l'établissement scolaire.*

**Soutien et accompagnement psychologique :**

Le CMP de Salon de Provence (Centre médico-psychologique)

Il assure une permanence d'écoute au 04 90 53 58 30 pour son public habituel, mais aussi, pour toutes les nouvelles demandes qui pourront alors être examinées.

La MDA (Maison des Adolescents) assure un accompagnement téléphonique :

Pour Salon : le mardi et mercredi de 14h à 19h, le vendredi de 14h à 17h : 06 81 58 89 76

La plateforme téléphonique de soutien psychologique mise en place par la ville de Salon est active.

**2/2** Elle est accessible via le numéro vert suivant : 08 05 36 08 30 et s'adresse aux habitants de Salon et de ses environs.

Il est important de ne pas rester seul face aux problèmes rencontrés...  
Prenez bien soin de vous et de vos proches,

Sarah LECLERS

Assistante sociale